

Conseil Communautaire du	1 décembre 2023
--------------------------	-----------------

à	14h00
---	-------

N°ordre	70
N° identifiant	2023-0434

Titre	Accès aux déchetteries pour les particuliers et les professionnels - Tarifs à compter du 1er janvier 2024
-------	---

Rapporteur(s)	M. Gérald BLANCHARD
Date de la convocation	24/11/2023

Président de séance	Mme Florence JARDIN
Secrétaire(s) de séance	Sylvie AUBERT

PJ.	
-----	--

Membres en exercice	86	
Quorum	44	

Présents
----------

64	<p>Mme Florence JARDIN - <b>Présidente</b> M. Stéphane ALLOUCH - M. Frankie ANGEBAULT - Mme Sylvie AUBERT - M. Bastien BERNELA - M. Gérald BLANCHARD - Mme Dany COINEAU - Mme Alexandra DUVAL - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - M. Aloïs GABORIT - M. Éric GHIRLANDA - M. Romain MIGNOT - Mme Léonore MONCOND'HUY - Mme Isabelle MOPIN - M. Gilles MORISSEAU - Mme Élisabeth NAVEAU DIOP - M. Maxime PÉDEBOSCQ - M. Bernard PÉTERLONGO - M. Charles REVERCHON-BILLOT - M. Robert ROCHAUD - Mme Corine SAUVAGE - M. Jean-Luc SOULARD - Mme Béatrice VANNESTE - <b>Membres du bureau</b> M. Gérard BENOIST - M. Joël BLAUD - Mme Élodie BONNAFOUS - M. Aurélien BOURDIER - M. Anthony BROTTIER - M. Christophe CHAPPET - M. Bernard CHAUVET - M. Vincent CHENU - M. Alain CLAEYS - M. Serge COUSIN - Mme Nathalie DESJARDINS - M. Ludovic DEVERGNE - M. Rafael DOS SANTOS CRUZ - M. Pascal FAIDEAU - Mme Julie FONTAINE - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Vincent GATEL - Mme Carine GILLES - Mme Monique HERNANDEZ - M. Sébastien LÉONARD - M. Frédéric LÉONET - M. Jean-Louis LEDEUX - Mme Zoé LORIOUX - - CHEVALIER - Mme Maguy LUMINEAU - M. Bernard MAUZÉ - M. Jérôme NEVEUX - Mme Chantal NOCQUET - M. Kentin PLINGUET - M. Philippe PRIOUX - Mme Julie REYNARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT - M. Pierre-Étienne ROUET - Mme Sylvie ROY - M. Théo SAGET - Mme Sylvie SAP - Mme Rozenn SÉNÉLAS - Mme Valérie SIMON - Mme Claude THIBAUT - M. Bruno VIVIER <b>les conseillers communautaires</b> M. François HERVOUËT <b>le conseiller communautaire suppléant</b></p>
----	---

Absents
---------

6	<p>M. Jean-Charles AUZANNEAU <b>Membre du bureau</b> Mme Béatrice BEJANIN - Mme Sonia BENNANI - Mme Pascale GUITTET - M. Christian RICHARD - M. Arnaud ROUSSEAU <b>les conseillers communautaires</b></p>
---	---

Mandats	16	Mandants	Mandataires
		Mme Samira BARRO-KONATÉ	Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT
		Mme Martine BATAILLE	M. Bernard PÉTERLONGO
		M. Emmanuel BAZILE	Mme Florence JARDIN
		Mme Alexandra BESNARD	M. Bastien BERNELA
		M. François BLANCHARD	M. Aurélien BOURDIER
		Mme Coralie BREUILLÉ-JEAN	Mme Alexandra DUVAL
		Mme Ombelyne DAGICOUR	M. Théo SAGET
		Mme Karine DANGRÉAUX-HENIN	M. Jérôme NEVEUX
		M. Guy DAVIGNON	M. Anthony BROTTIER
		M. Jean-Louis FOURCAUD	M. Robert ROCHAUD
		M. Gérard HERBERT	Mme Nelly GARDA-FLIP
		Mme Solange LAOUDJAMAÏ	M. Pierre-Étienne ROUET
		M. Laurent LUCAUD	M. Kentin PLINGUET
		M. Jean-Luc MAERTEN	Mme Valérie SIMON
M. Fredy POIRIER	M. Michel FRANÇOIS		
M. Nicolas RÉVEILLAULT	M. Éric GHIRLANDA		

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations : 1 à 36, 40 à 42, 39, 43 à 46, 48, 47, 49 à 64, 37 à 38, 65 à 81, et 84 à 85. La 82 et 83 sont retirées.</p> <p>Est sortie Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT (mandataire de Samira BARRO-KONATÉ).</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	Commission Transition énergétique - Déchet - Économie circulaire
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Adjointe Transition écologique Direction Déchets - Économie circulaire
------------------	--

Grand Poitiers Communauté urbaine compte 11 déchetteries sur son territoire, dont 4 acceptent les déchets des particuliers et des professionnels.

### Tarifs pour l'accès aux déchetteries pour les particuliers.

Après un maintien des tarifs en 2022 et 2023, il est proposé d'augmenter de 2,6 % les tarifs 2023 d'accès aux déchetteries pour les particuliers pour l'année 2024 afin de s'ajuster à la réalité des coûts de traitement.

	2022	2023	2024		
<b>Conditions d'accès</b>					
1 <sup>ère</sup> carte d'accès	Incluse dans la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)				
2 <sup>nde</sup> carte d'accès (perte, détérioration, ...)	10,00 €	10,00 €	10,00 €	Par carte	
<b>Traitement des déchets hors pneumatiques (*)</b>					
Végétaux, ferraille, carton, Déchets Electriques et Electroniques, Déchets dangereux, ....	Inclus dans la TEOM				
<b>Traitement des pneumatiques (*)</b>					
Pneu de tourisme / moto :	entier et propre	Inclus dans la TEOM			Par unité
	janté ou souillé	3,60 €	3,60 €	<b>3,70 €</b>	Par unité
Pneu Poids Lourds :	entier et propre	17,35 €	17,35 €	<b>17,80 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	20,40 €	20,40 €	<b>20,93 €</b>	Par unité
Pneu Agraire	entier et propre	27,55 €	27,55 €	<b>28,27 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	39,80 €	39,80 €	<b>40,83 €</b>	Par unité
Pneu Génie Civil	entier et propre	112,20 €	112,20 €	<b>115,12 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	136,70 €	136,70 €	<b>140,25 €</b>	Par unité

(\*) Il convient de se référer au règlement interne des déchetteries de Grand Poitiers Communauté urbaine afin d'identifier les typologies de déchets acceptées par site.

### Tarifs pour l'accès aux déchetteries pour les professionnels.

Les tarifs d'enfouissement subissent une augmentation liée à la Taxe Générale sur les Activités Polluantes. Les tarifs de fourniture de carte d'accès, de pénalité et de passage restent identiques à ceux de 2023. La pénalité est prévue pour les déchets non conformes et est applicable en plus du traitement des déchets. Les professionnels bénéficient de la possibilité de déposer leurs Déchets Diffus Spécifiques (DDS).

Afin d'accompagner les professionnels au travers de la situation économique actuelle, la hausse des tarifs de traitement à la tonne pour les végétaux, gravats et DDS (Déchets Diffus Spécifiques) est limitée, quant à elle, à la hausse des propres tarifs appliquée à la Collectivité.

		2022	2023	2024	Unité
<b>Conditions d'accès</b>					
1 <sup>ère</sup> carte d'accès		gratuit	gratuit	gratuit	-
2 <sup>nde</sup> carte d'accès (perte, détérioration, ...)		10 €	10 €	<b>10 €</b>	Par carte
Forfait passage		3,50 €	3,50 €	<b>3,50 €</b>	Par passage
<b>Conditions d'accès des professionnels sur les sites équipés d'un pont bascule (*)</b>					
Non triés		178,98 €	189,98 €	<b>196,98 €</b>	Par tonne
Encombrants		178,98 €	189,98 €	<b>196,98 €</b>	Par tonne
Végétaux		51,50 €	52,02 €	<b>53,59 €</b>	Par tonne
Gravats		10,20 €	10,30 €	<b>10,72 €</b>	Par tonne
Déchets recyclables		gratuit	gratuit	<b>gratuit</b>	-
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)		1 464,50 €	1 479,15 €	<b>1 538,75 €</b>	Par tonne
Pénalité déchet non conforme		50,00 €	50,00 €	<b>50,00 €</b>	Forfaitaire
<b>Conditions d'accès des professionnels sur les sites <u>non</u>-équipés d'un pont bascule (*)</b>					
Non triés		179,32 €	189,98 €	<b>196,98 €</b>	Par m <sup>3</sup>
Encombrants		30,20 €	38,00 €	<b>39,40 €</b>	Par m <sup>3</sup>
Gravats		15,25 €	14,42 €	<b>16,02 €</b>	Par m <sup>3</sup>
Végétaux		7,15 €	7,28 €	<b>7,51 €</b>	Par m <sup>3</sup>
Déchets recyclables		gratuit	gratuit	gratuit	-
Déchets Diffus Spécifiques (DDS)		1,72 €	1,77 €	<b>1,79 €</b>	Par litre – avec un minimum de facturation d'1 litre par emballage
Pénalité déchet non conforme		50,00 €	50,00 €	<b>50,00 €</b>	Forfaitaire
Pneu de tourisme / moto :	entier et propre	1,90 €	1,90 €	<b>1,98 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	3,60 €	3,60 €	<b>3,70 €</b>	Par unité
Pneu Poids Lourds :	entier et propre	17,30 €	17,30 €	<b>17,80 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	20,40 €	20,40 €	<b>20,93 €</b>	Par unité
Pneu Agraire	entier et propre	27,55 €	27,55 €	<b>28,27 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	39,80 €	39,80 €	<b>40,83 €</b>	Par unité
Pneu Génie Civil	entier et propre	112,20 €	112,20 €	<b>115,12 €</b>	Par unité
	janté ou souillé	135,70 €	135,70 €	<b>140,25 €</b>	Par unité

(\*) Il convient de se référer au règlement interne des déchetteries de Grand Poitiers Communauté urbaine afin d'identifier les typologies de déchets acceptées par site.

### **Tarifs pour l'accès aux déchetteries pour les associations.**

Cet accès est non tarifé. Les associations bénéficient d'un accès gratuit aux déchetteries du territoire sous réserve de justifier de leur statut et de respecter les consignes de tri.

**Après examen de ce dossier, il vous est proposé :**

- **de donner votre accord sur ces tarifs pour 2024**
- **d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer tout document à intervenir sur ce sujet**
- **d'imputer les recettes sur l'article 70688 du budget Collecte, traitement et valorisation des déchets (CTVD).**

POUR	78		La Présidente,
CONTRE	0		Florence JARDIN
Abstention	0		Le Secrétaire,
Ne prend pas part au vote	2	Mme Samira BARRO-KONATÉ, Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT.	Sylvie AUBERT



**RESULTAT DU VOTE**

Adopté

Mise en ligne le	6 décembre 2023		
Date de réception en préfecture	6 décembre 2023	Identifiant de télétransmission	086-200069854-20231201-181916-DE-1-1
Nomenclature Préfecture	8.8	Environnement	